



Bundeskriminalamt



LE BUNDESKRIMINALAMT PROFIL



Mention d'impression

Editeur:

BUNDESKRIMINALAMT

Service des relations publiques

65173 Wiesbaden

Conception et mise en page:

KARIUS & PARTNER GMBH

Gerlinger Straße 77, 71229 Leonberg

Texte: Bundeskriminalamt

Impression: DPS GmbH, Bad Homburg

Toute reproduction intégrale faite sans l'autorisation écrite du Bundeskriminalamt est illicite.



Sommaire

BIENVENUE AU BUNDESKRIMINALAMT	5
Notre vision de notre mission	6
Notre mandat légal	6
Service central	8
Enquêtes	10
Rôle international	11
Missions de protection et de prévention	12
Tâches administratives	12
Effectifs du BKA	13
Informations diffusées sur le site Internet du BKA	13
Notre organisation	13
Les divisions du Bundeskriminalamt	14
Division IK, Coordination Internationale	14
Division ST, Répression des atteintes à la sûreté de l'État	16
Division SO, Grande criminalité et criminalité organisée	18
Division SG, Protection des hautes personnalités	20
Division ZD, Services centraux de police judiciaire	20
Division KI, Institut de criminalistique et de criminologie	22
Division KT, Institut de police technique et scientifique	24
Division IT, Technologie de l'information	26
Division ZV, Tâches centrales et administratives	26
Chronique du BKA	27



BIENVENUE AU BUNDESKRIMINALAMT

Le Bundeskriminalamt (BKA) a vu le jour au mois de mars 1951, lorsqu'est entrée en vigueur la "Loi sur la création d'un office fédéral de police criminelle", qui a entraîné peu après la formation du Bundeskriminalamt (BKA) à partir de "l'Office de police criminelle pour la zone britannique" à Hambourg. Le législateur exerçait ainsi un pouvoir qui lui avait été conféré par la Loi fondamentale en créant des services centraux placés sous administration fédérale et responsables des communications policières, des renseignements policiers et de la police judiciaire. Au cours de la même année, Wiesbaden a été désigné comme siège du nouveau service fédéral.

L'évolution que le Bundeskriminalamt (BKA) a connue pendant plus de 50 ans en sa qualité de police judiciaire de la Fédération s'avère indissociable des transformations sociales et politiques et des progrès techniques contemporains. L'orientation, les structures et l'extension du Bundeskriminalamt ont été et sont encore étroitement liées à l'évolution nationale et internationale de la criminalité ainsi qu'au rôle spécifique du BKA au sein de la structure sécuritaire en place en Allemagne, en Europe et dans le reste du monde.

Les transformations permanentes des formes d'expression et de perpétration de la criminalité, y compris celles des secteurs géographiques de la criminalité, confrontent la police à d'immenses défis que le Bundeskriminalamt relève depuis plus de 50 ans en vérifiant et en adaptant constamment ses méthodes de travail et ses structures, afin de garantir à tout moment une exécution performante des missions qui lui incombent.

Au cours des premières années, le BKA s'est attaché à développer sa fonction de service central national de la police et à renforcer la coopération internationale. Durant les années 70 et 80, le terrorisme de la "Fraction Armée Rouge" a non seulement déterminé l'action du Bundeskriminalamt, mais a également tenu tout le pays en haleine. À partir du milieu des années 80, parallèlement à la lutte anti-terroriste, le Bundeskriminalamt a concentré son attention sur l'augmentation du trafic international des stupéfiants et sur la mondialisation et l'extension de la criminalité organisée.

La fin du vingtième siècle a été marquée par la réunification de l'Allemagne au sein d'une Europe en marche vers l'union. À l'aube du nouveau millénaire, le Bundeskriminalamt se trouve confronté à de nouveaux défis, d'une part, en raison des progrès fulgurants des technologies d'information et de communication dont les malfaiteurs eux-mêmes savent tirer parti et, d'autre part, parce que les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis ont placé la lutte contre le terrorisme international, dans le monde entier, au centre de la politique sécuritaire.

Le terrorisme national et le terrorisme international représentent pour les autorités chargées de la sécurité un immense défi dont la maîtrise a exigé une vérification de notre propre organisation et de l'interaction avec les autres acteurs de la structure sécuritaire.

Il en est résulté une réorganisation de la division "Sûreté de l'État" au sein du Bundeskriminalamt, qui renforce nettement notre potentiel d'investigation dans la lutte contre le terrorisme international. Grâce à la mise en place du "Centre commun de lutte antiterroriste" (GTAZ - "Gemeinsames Terrorismusabwehrzentrum") dans les locaux de Berlin en décembre 2004, spécialisé dans le regroupement et l'analyse des informations détenues par l'ensemble des autorités sur le terrorisme international, la lutte contre le terrorisme a fait un grand pas en avant. Ces mesures ont été complétées en janvier 2005 par la création de la division "Coordination internationale", qui doit permettre de poursuivre l'amélioration de la coopération avec nos partenaires internationaux.

Forts de leur motivation et de leur créativité, plus de 5.500 collaborateurs et collaboratrices issus de 70 catégories professionnelles différentes, garants du succès obtenu dans l'exécution des missions incombant au Bundeskriminalamt, ont fondé la réputation remarquable de partenaire compétent dont jouit le BKA dans le monde entier dans la lutte contre la criminalité.

Je suis convaincu que l'orientation résolue du Bundeskriminalamt vers l'avenir lui donne également les armes nécessaires pour accomplir les missions de notre temps en tant que pierre angulaire de la structure sécuritaire en Allemagne.

J'espère que cette brochure, en vous faisant pénétrer dans les coulisses du Bundeskriminalamt, répondra à votre besoin d'informations sur les détails de son organisation et de ses méthodes d'exécution des tâches qui lui incombent devant la toile de fond de la mission qui lui a été confiée par la loi.



Jörg Ziercke
Président du
Bundeskriminalamt

NOTRE VISION DE NOTRE MISSION

Main dans la main avec les autres services de police de la Fédération et des Laender et en coopération avec les autorités de sécurité d'autres pays, le BKA contribue activement au maintien de la sécurité intérieure en Allemagne en tant que partie intégrante d'une Europe libérale et démocratique.

Par son action vouée à l'État de droit, le BKA sert les citoyens et l'État, assume une responsabilité sociale et contribue de la sorte à la réalisation des valeurs de la Loi fondamentale de la République fédérale d'Allemagne.



NOTRE MANDAT LÉGAL

Comme toute autre administration de l'État, le Bundeskriminalamt a des compétences et des pouvoirs régis par des dispositions légales.

Le BKA est une autorité subordonnée au ministère fédéral de l'Intérieur. Son action s'exerce dans le cadre d'un mandat légal défini par la Loi fondamentale et la Loi relative au Bundeskriminalamt.

Pilier essentiel de tout un système de lutte contre le crime, le Bundeskriminalamt est partenaire des polices de la Fédération (Bund) et des États fédéraux (Laender). Selon la Loi fondamentale, c'est aux 16 Laender qu'incombent les compétences en matière de police. Toutefois, la diversification résultant du fédéralisme ne doit pas mener à une action séparée des différents acteurs.

Le BKA a été créé en tant qu'organe policier central pour l'information et les renseignements policiers et pour la police judiciaire dans le but de coordonner, au niveau national et international, la lutte contre la criminalité.

En tant que centre d'information et de communication de la police allemande, le BKA assiste les services de police de la Fédération et des Laender dans la prévention et la poursuite des délits à dimension transrégionale, internationale ou autrement exceptionnelle.



Photos:
Vues du BKA à Wiesbaden (en haut), Berlin (au centre)
et Meckenheim près de Bonn (en bas)

Un pour tous : le BKA aide en outre les polices des Länder à éviter les doubles emplois. Il gère une multitude d'installations centralisées qui sont à la disposition des services de police allemands. C'est ici qu'affluent les messages de police les plus importants, c'est ici que sont centralisés les renseignements sur les infractions et les malfaiteurs. C'est ici que sont recherchées et développées de nouvelles méthodes policières dans la lutte contre la criminalité, afin que la police reste à la pointe du progrès scientifique et technique.

Le BKA a également une mission assignée par la loi en matière de coopération policière en Europe et de collaboration à travers le monde. Les frontières nationales ne sauraient en effet être un obstacle à la lutte contre le crime.

Les messages échangés entre la police allemande et les services étrangers transitent par le BKA. Ceci permet de rassembler les informations importantes et garantit une action dans un cadre juridique uniformisé. Le BKA est le service central national pour Interpol, Europol et le Système d'information Schengen.

Le BKA mène des enquêtes lorsqu'il s'agit d'affaires criminelles d'envergure qui présentent un caractère international et se trouvent définies dans la loi, ou encore lorsqu'il est requis par un parquet en raison de la gravité des faits.

Enfin, il assure la protection personnelle des membres des organes constitutionnels fédéraux.

Les tâches centrales du BKA se résument dans les cinq fonctions suivantes:

- Organe central
- Enquêtes
- Rôle international
- Missions de protection et de prévention
- Tâches administratives



SERVICE CENTRAL

Le BKA est opérationnel 24 heures sur 24. Son centre de veille tactique (Kriminal-dauerdienst) lui permet d'intervenir avec rapidité dans les enquêtes, les recherches et les échanges d'informations internationaux.



Toutes les informations importantes sur les affaires qui dépassent le cadre local ou régional, ainsi que sur leurs auteurs, sont transmises au BKA, où elles sont exploitées. Le BKA informe directement les services des Länder compétents s'il recueille des informations ou établit des liens pouvant les intéresser.



Les données parvenant au BKA sont enregistrées dans des systèmes informatisés, dans le strict respect des dispositions en matière de protection des données ; l'observation de ces dispositions est régulièrement contrôlée par le délégué fédéral à la protection des données.

Le BKA abrite l'ordinateur central de recherches de la police allemande. Qu'il s'agisse d'une ronde de police en voiture radio ou d'un contrôle des frontières dans un aéroport allemand, il suffit de consulter INPOL, le système de recherches de la police allemande, pour obtenir une réponse précise à la question posée. Qui est recherché? Qu'est-ce qui est recherché? Y a-t-il un mandat d'arrêt? Des recherches sont-elles effectuées à l'étranger? Existe-t-il du matériel signalétique sur telle personne ? Est-ce que telle voiture contrôlée par la police est volée ?



Si un suspect est muni de faux papiers d'identité ou prétend avoir perdu son passeport, ses empreintes digitales ou sa photographie sont transmises électroniquement au BKA où un examen renseignera très vite sur sa véritable identité.

Les tâches du BKA en tant que service central comprennent également la mise en place d'installations et de fichiers de la police technique et scientifique et de l'identité judiciaire.

Les laboratoires du BKA sont à la pointe des avancées scientifiques. Qu'il s'agisse de méthodes physiques, chimiques ou biologiques, de traces émanant d'instruments ayant servi à commettre des infractions, de comparaisons d'armes à feu ou encore d'analyses vocales, les personnels du BKA sont familiarisés avec toutes les méthodes d'enquête modernes. Les laboratoires de Wiesbaden possèdent le seul stéréomicroscope à balayage électronique au monde. C'est ici que des traces, même infimes, sont identifiées pour servir d'éléments de preuve. Les méthodes et procédés d'analyse tels que l'analyse ADN font l'objet d'un affinement et d'un perfectionnement constants.

Par ailleurs, le BKA réalise, à la demande de la police et de la justice, des expertises de police technique et scientifique et d'identité judiciaire.

Le BKA joue un rôle pilote dans la recherche criminalistique et criminologique et la recherche de police technique et scientifique. Il examine et élabore également des méthodes et modes de travail policiers en matière de lutte contre la criminalité. Il établit des analyses et statistiques de police judiciaire – notamment la statistique criminelle policière pour l'Allemagne (Polizeiliche Kriminalstatistik) – et assure des formations spéciales de police judiciaire à l'intention de ses propres personnels et de ceux d'autres autorités.

Ses experts hautement qualifiés peuvent être immédiatement dépêchés sur les lieux de crimes en Allemagne et à l'étranger : des personnels ayant une expérience internationale en matière de recherches liées aux incendies et aux explosions interviennent dans le traitement de scènes de crimes et l'identification de personnes.

Le BKA est également capable de faire face aux conséquences des catastrophes mondiales les plus graves. La commission d'identification des victimes de catastrophes (IDKO) intervient aux quatre coins de la planète pour identifier les victimes, par exemple en cas de catastrophes aériennes, d'accidents de la circulation majeurs ou de catastrophes naturelles comme le raz de marée en Asie du Sud-Est.



ENQUÊTES



Aujourd'hui, le BKA ne joue pas seulement un rôle de service central: il assume également des missions de poursuites pénales dans certains domaines de la criminalité internationale et de la grande criminalité. Dans ce cadre, il intervient en raison de sa compétence propre en matière d'enquête ou sur réquisition.

Le BKA a une compétence propre en matière d'enquête, notamment pour les domaines suivants:

- le trafic illicite de drogue, d'armes, de munitions ou d'explosifs, organisé à l'échelle internationale
- la fabrication ou la mise en circulation de fausse monnaie, organisées à l'échelle internationale
- le blanchiment d'argent organisé à l'échelle internationale, et depuis 2002,
- le terrorisme organisé à l'échelle internationale et
- les affaires particulièrement graves de sabotage informatique.

Lorsqu'il s'agit d'enlèvements et de prises d'otages de ressortissants allemands à l'étranger, le BKA intervient également si l'autorité du Land compétente n'est pas encore déterminée.

Par ailleurs, il mène des enquêtes dans les affaires où, en raison de l'importance des faits, il est requis par le procureur général fédéral (Generalbundesanwalt) ou un ministère public.

Qu'il s'agisse de criminalité à motivation politique, de cas majeurs d'extorsion ou encore de criminalité économique globale causant un préjudice important à l'économie, on est souvent amené à lire dans la presse: «Le BKA est intervenu», «le BKA a pris en main les recherches» ou «le BKA a été chargé des enquêtes».

En ce qui concerne les attentats terroristes commis par l'organisation d'extrême gauche «Fraction Armée Rouge» (Rote Armee Fraktion) ou les enquêtes sur les auteurs des attentats terroristes du 11 septembre 2001 à New York et à Washington, le BKA s'est naturellement chargé des poursuites pénales en Allemagne (lorsqu'il s'agit d'infractions terroristes, il est généralement saisi par le procureur général fédéral).

RÔLE INTERNATIONAL

En tant qu'autorité centrale de police judiciaire, le BKA coordonne, au niveau national et international, la lutte contre le crime. C'est à lui qu'incombe la responsabilité pour les échanges policiers avec les autorités policières et judiciaires et autres services publics d'États étrangers. La coopération internationale en matière de lutte contre la criminalité occupe une place privilégiée pour le Bundeskriminalamt. A ce titre, le BKA entretient des liens étroits avec presque tous les organes centraux de police de la planète.

C'est sous l'enseigne d'« Interpol Wiesbaden » que le BKA, en sa qualité de Bureau central national pour l'Organisation internationale de Police criminelle (O.I.P.C.) participe, en utilisant les moyens de communication les plus modernes, à l'échange de messages avec les services de police partenaires du monde entier. Au niveau européen, Europol, l'« Office européen de police » - au sein duquel sont représentés tous les pays membres de l'Union européenne -, est un partenaire central de la coopération. Le Bundeskriminalamt assume également, en tant que service national pour Europol, des tâches centrales pour l'Allemagne.

En tant que service central national pour le Système d'information Schengen (SIS), le Bundeskriminalamt abrite par ailleurs le bureau dit SIRENE ("Supplementary Information Request at the National Entry") de l'Allemagne.

Après l'abolition des contrôles d'identité aux frontières intérieures des États Schengen, les personnes recherchées par l'un des États membres ou faisant l'objet d'une décision de non-admission sur le territoire Schengen sont désormais signalées au niveau Schengen au SIS.

Le BKA est le partenaire allemand des polices d'Europe et du monde entier et entretient actuellement un réseau de 64 officiers de liaison dans 50 États à travers le monde. Ils recueillent des informations qui pourraient s'avérer pertinentes aux poursuites pénales en Allemagne. Ils transmettent vers les États étrangers les informations en provenance de la police allemande. Puis ils fournissent une multitude de données pouvant permettre d'anticiper les développements de la criminalité et sur la base desquelles il est possible de prendre des décisions stratégiques pour le BKA et de lancer des mesures en vue d'une prévention et d'une poursuite efficaces du crime. Cette coopération ne s'opère pas à sens unique: les officiers de liaison des autorités étrangères de police les plus importantes sont accrédités auprès du BKA.

Mais le BKA forme également des boursiers du monde entier pour les familiariser avec les moyens et méthodes des enquêtes modernes. Les correspondants que l'on gagne ainsi au sein de services de police améliorent nettement les voies d'information et prêtent assistance dans le cadre de procédures impliquant des pays étrangers.



MISSIONS DE PROTECTION ET DE PRÉVENTION



Le BKA est compétent pour la protection personnelle des membres des organes constitutionnels fédéraux et, dans des cas particuliers, de leurs hôtes étrangers. Par ailleurs, il se charge lui-même, dans le cadre de ses propres enquêtes, de la protection des témoins, des membres de leurs familles et de leurs proches.



Mieux vaut prévenir que guérir. Il est en effet plus judicieux de prévenir les infractions en amont que de les réprimer ultérieurement, ce qui complique la tâche. Au cours des dernières années, le BKA et les services de police des Länder ont mis de plus en plus l'accent sur la prévention policière de la criminalité. Des idées particulières ont vu le jour et ont été transposées en programmes concrets. Par ailleurs, un coup d'œil au-delà des frontières a permis d'adopter plus d'une bonne approche en Allemagne.



La prévention policière de la criminalité est maintenant devenue une tâche importante à côté de celle de la poursuite des malfaiteurs. Outre la réduction des occasions de commettre des infractions, le travail de prévention a pour but principal de développer des approches de prévention techniques.

Les systèmes d'antidémarrage électroniques des voitures et la meilleure protection des maisons et appartements contre les cambrioleurs en sont des exemples pertinents. Ceci a porté ses fruits: c'est notamment dans ces domaines de la criminalité que les délits ont connu une baisse notable ces dernières années.

Les systèmes d'antidémarrage électroniques des voitures et la meilleure protection des maisons et appartements contre les cambrioleurs en sont des exemples pertinents. Ceci a porté ses fruits: c'est notamment dans ces domaines de la criminalité que les délits ont connu une baisse notable ces dernières années.

Le BKA est membre de comités de prévention internationaux ainsi que de la Direction du projet „Prévention policière de la criminalité“.

Il fait partie du Forum allemand pour la prévention du crime (Deutsches Forum für Kriminalprävention) et conseille et assiste tout intéressé dans le cadre de son propre pool d'information sur la prévention (Infopool Prävention).

TÂCHES ADMINISTRATIVES

Le BKA délivre pour les jeux d'adresse des certificats de conformité aux normes de la réglementation industrielle et du travail. De même, il procède à l'évaluation d'objets dont il n'est pas clair s'ils tombent sous le coup de la législation relative aux armes ou non, et il délivre des permis exceptionnels pour des armes interdites.



EFFECTIFS DU BKA



Le BKA compte plus de 5500 agents hommes et femmes qui se répartissent entre ses trois sites de Wiesbaden (photo en haut à gauche), Berlin (photo au centre) et Meckenheim près de Bonn (photo en bas) pour assurer en permanence la sécurité intérieure. Leurs connaissances spécifiques et leurs

compétences leur permettent d'assumer un éventail de tâches extrêmement vaste dans les domaines de la criminalistique, des sciences naturelles, du droit, des sciences économiques et sociales, de l'informatique et de l'administration.

Près de la moitié d'entre eux sont des fonctionnaires de police judiciaire ayant suivi avec succès la formation ; les autres sont issus de plus de 70 domaines professionnels différents.

37% des membres du personnel sont des contractuels de la fonction publique (Tarifbeschäftigte) et environ 11 % sont des fonctionnaires administratifs (Verwaltungsbeamte) et « autres » fonctionnaires. La part des femmes est d'environ 36%. Le BKA forme lui-même ses futurs criminalistes à l'École supérieure fédérale d'administration publique (Fachhochschule des Bundes für öffentliche Verwaltung). Par ailleurs, il offre régulièrement aux jeunes des places de formation dans dix métiers différents et a déjà été nommé plusieurs fois meilleur centre formateur par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Wiesbaden.

En fonction des besoins, le BKA recrute du personnel policier de la catégorie moyenne supérieure (gehobener Dienst) et de la catégorie supérieure (hoherer Dienst).

INFORMATIONS DIFFUSÉES SUR LE SITE INTERNET DU BKA

Le site Internet du BKA (<http://www.bka.de>) renseigne sur les conditions requises et les délais pour soumettre une candidature, ainsi que sur des vacances de postes stimulants et intéressants.

Par ailleurs, vous y trouverez des informations sur le BKA actualisées en permanence. Qu'il s'agisse d'infractions, de recherches actuellement en cours, de saisies d'objets provenant de crimes, de conseils en matière de prévention ou d'informations sur la statistique criminelle la plus récente: un coup d'œil sur la page d'accueil du BKA vaut toujours la peine.

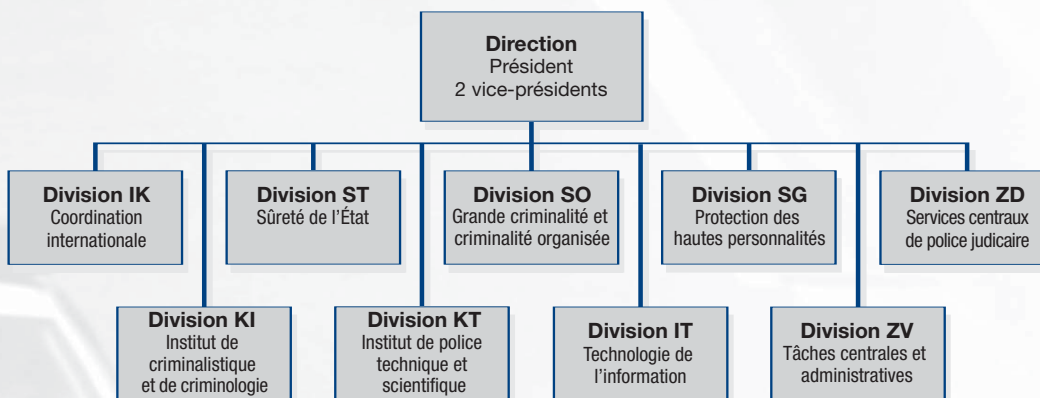
Vous y trouverez également des liens vers d'autres sites policiers allemands et internationaux.



NOTRE ORGANISATION

En raison des défis changeants que lance la lutte contre le crime, les structures organisationnelles du Bundeskriminalamt sont optimisées régulièrement.

Depuis janvier 2005, le BKA est divisé en neuf unités organisationnelles. A son sommet siège le Président, assisté de deux vice-présidents.



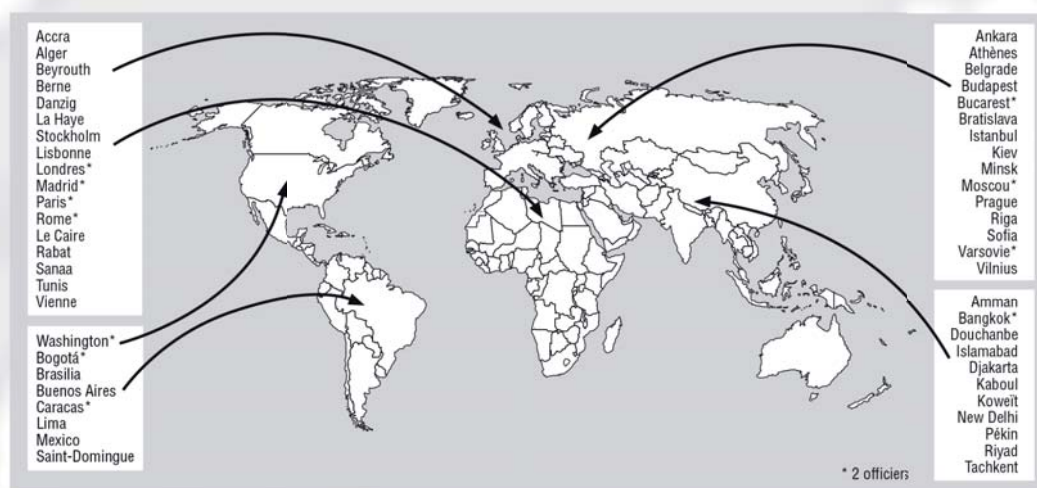
LES DIVISIONS DU BUNDESKRIMINALAMT

Division IK Coordination Internationale

En raison des menaces considérables que représentent non seulement le terrorisme international, mais aussi la criminalité organisée en pleine mondialisation et internationalisation, la coopération policière internationale prend une importance de plus en plus significative. En réponse à ces menaces, le Bundeskriminalamt a créé, le 01/01/2005, la division Coordination Internationale (Internationale Koordinierung -IK-), qui regroupe les missions internationales assumées jusqu'alors par diverses divisions du BKA et poursuit activement le renforcement de son orientation internationale.

La division Coordination Internationale (IK) est composée des deux grands domaines : "Stratégie et relations

En outre, **les officiers de liaison**, instruments efficaces de l'obtention des informations dans le monde entier et de l'échange de renseignements, jouent un rôle important. 64 officiers de liaison, hommes et femmes appartenant au BKA, sont actuellement en poste dans 50 pays sur 57 points différents et font progresser la coopération internationale au niveau bi-latéral entre les autorités chargées des poursuites pénales. Ils représentent les intérêts de la police allemande, notamment ceux du BKA, et assistent également d'autres organes allemands de poursuites pénales dans tous les pays qui les accueillent. Par ailleurs, ils assistent les autorités chargées des poursuites pénales dans le pays d'accueil lors d'instructions judiciaires ayant un lien avec l'Allemagne.



Officiers de liaison du BKA dans le monde entier

internationales" et "Assistance internationale".
La division Coordination Internationale (IK) assume des tâches transversales sur plusieurs domaines et des missions de coordination dans le cadre du développement de l'orientation stratégique du BKA telle qu'elle se définit, à savoir comme une orientation fondamentale, à moyen et à long terme. Cette division est chargée de réunir des informations du monde entier, provenant de multiples sources, et de les soumettre à une analyse policière qui détermine l'existence ou non d'indices révélant des incidences sur la situation de la criminalité et de la sécurité en Allemagne ou en Europe. L'objectif poursuivi par la détection précoce et l'analyse stratégique des phénomènes criminels est de repérer à l'avance les indicateurs d'une évolution potentielle de la criminalité, afin que le BKA et les autres autorités chargées de la sécurité soient en mesure de réagir à temps et de prendre les mesures nécessaires pour la contrer.

Tant au niveau de l'Union européenne qu'au niveau national, l'approche prospective dans la réaction à l'évolution de la criminalité est privilégiée au moyen de programmes de recherche à la fois techniques et sociologiques. La division IK assure pour le BKA la coordination de la recherche en matière de sécurité et apporte la perspective adéquate des autorités de sécurité en synergie avec des représentants de l'industrie, de la recherche et d'autres autorités.

Parallèlement aux affaires qu'ils traitent, les officiers de liaison recueillent aussi d'importantes informations d'ordre stratégique, notamment dans le domaine de la lutte contre le trafic des stupéfiants et de la répression de la criminalité organisée ainsi que du terrorisme international.

La division Coordination Internationale (IK) joue également un rôle de **coordination dans la coopération des autorités policières allemandes avec les organisations policières européennes et internationales** ainsi que dans le cadre d'autres formes de coopération policière internationale.

Le BKA constitue le Bureau Central National, pour l'Allemagne, de l'**Organisation Internationale de Police Criminelle (OIPC)** - mieux connue sous le nom d'**Interpol** - dont le siège est à Lyon (France) et qui compte actuellement dans le monde entier 186 États participants dans le cadre d'une assistance mutuelle de leurs autorités policières. Le BKA garantit un échange d'informations rapide et sûr avec Interpol et les polices des Länder.

Un autre partenaire important du BKA est l'**Office de police européenne EUROPOL**, dont le siège est à La Haye et au sein duquel tous les 27 États membres de l'Union européenne ainsi que d'autres États et organes

tiers sont représentés. Ici également, c'est le Bundeskriminalamt qui constitue l'Unité nationale compétente pour l'Allemagne. Il y a en tout, 60 représentants allemands qui se trouvent actuellement en poste auprès d'Europol.

C'est la division IK qui est chargée, au sein du BKA, des tâches reliées à la Direction de l'Unité nationale Europol. En outre, les États membres de l'UE dépêchent auprès d'Europol des officiers de liaisons qui dépendent de l'Unité nationale et qui représentent exclusivement des intérêts nationaux.

Une tâche importante de la division Coordination Internationale (IK) consiste à observer les discussions et les décisions des comités de l'UE dans le domaine de la justice et des affaires intérieures, lorsqu'elles comportent l'élaboration d'une action commune des États membres de l'UE en matière de coopération policière et judiciaire en affaires pénales. Ces renseignements sont intégrés à l'analyse stratégique et au développement stratégique pour le Bundeskriminalamt.

Un autre domaine de compétence de la division IK réside dans les accords bilatéraux et multilatéraux relevant de la coopération policière en affaires pénales. Dans ce domaine, le BKA remplit entre autres une fonction de conseil et de coordination dans la préparation de contrats entre l'Allemagne et ses partenaires de la coopération ; il veille également à ce que les besoins policiers de l'Allemagne soient suffisamment pris en compte.

Dans le domaine de "l'Assistance Internationale", la division Coordination Internationale (IK) prend en charge des tâches pluridisciplinaires impliquant l'intégralité du BKA. Ainsi, c'est d'un point de vue stratégique et protocolaire que les contacts de la Direction avec des partenaires étrangers en Allemagne et à l'étranger du pays sont minutieusement préparés, exploités à partir de leurs résultats et accompagnés.

L'Union européenne encourage, par un soutien ciblé, la coopération policière entre les États membres ainsi que – dans le cadre de l'aide extérieure de l'Union européenne – l'amélioration des normes policières dans les États qui se rapprochent de l'Union européenne. Pour cette raison, le BKA a intensifié les activités lui servant à utiliser ces possibilités de soutien compte tenu de l'élargissement de ses domaines de compétence au niveau international.

Les demandeurs au sein même du BKA bénéficient non seulement des conseils détaillés et professionnels de la division IK sur toutes les formes possibles d'un soutien de l'UE, mais ils reçoivent également son assistance au niveau organisationnel lors de la mise en œuvre ultérieure de ces projets.

Des instruments de soutien spéciaux de l'UE, tels que Grants, TAIEX ou Twinning, permettent de concrétiser des projets d'activités, par exemple sous la forme de conférences, de séminaires et de mesures sur le long terme.

Le domaine consacré aux "Missions à l'étranger" reflète le renforcement du rôle que joue l'Allemagne en matière de politique extérieure et militaire à l'égard des régions en crise dans le monde. Dans ce domaine

également, le BKA apporte son assistance pour la (re)construction, l'équipement et la formation initiale ou continue des forces de police locales, dans le cadre de mesures de la Communauté internationale destinées à garantir et à maintenir la paix. C'est ainsi que le BKA s'engage par exemple sur place dans le cadre de la reconstruction, en mettant du personnel à disposition pour les missions policières de l'UE ainsi que pour le groupe de projets policiers que l'Allemagne dirige en Afghanistan. Par ailleurs, le BKA forme des policiers irakiens et soutient, par l'envoi d'effectifs, les missions des Nations Unies et de l'Union européenne dans les Balkans (par exemple au Kosovo et en Bosnie-Herzégovine) ainsi que dans d'autres régions (comme le Libéria ou la Géorgie).

Par son engagement persistant dans le cadre de missions à l'étranger, le BKA apporte sa contribution à la stabilisation politique et à la démocratisation dans les différentes régions en crise.

Les autres points forts de la division Coordination internationale (IK) se situent dans le domaine des «Projets de formation et d'aide internationale à la (re)construction» pour les polices étrangères, à savoir dans la planification, la coordination et l'organisation de formations et de formations continues, de visites de travail et de mesures centrées sur les conseils d'experts ainsi que l'encadrement de boursiers. La signification d'ordre stratégique et opérationnel que revêtent les États destinataires, détermine le choix et l'intensité des différentes formes de cette coopération.

En matière de formation initiale et de formation continue des policiers étrangers, le BKA travaille dans le sens de la "stratégie de lutte à partir des pays sources" (coopération avec des États de provenance, de transit et de destination en relation avec des formes précises de criminalité) et se concentre principalement sur le terrorisme international, la criminalité liée aux stupéfiants et la criminalité organisée, les méthodes d'analyse ainsi que le travail sur les scènes de crime.

L'aide offerte par le BKA pour l'équipement de polices étrangères comprend, par exemple, la mise à disposition de techniques d'information et de communication, d'appareils optiques de documentation et de conservation des éléments de preuve ou encore d'appareils spéciaux servant à l'exécution d'analyses de police technique et scientifique.

En ce qui concerne l'encadrement des boursiers, les fonctionnaires de police en provenance de nombreux pays du monde reçoivent, au terme d'un stage linguistique intensif, une formation continue pendant six mois en qualité d'hôtes du BKA dans les différents secteurs spécialisés du BKA de même qu'au sein des polices des Länder.

De même, la coopération étroite menée avec l'Académie de police d'Europe centrale (MEPA - "Mittel-europäische Polizeiakademie"), institution centrale regroupant huit États européens, s'inscrit dans un objectif commun: celui de poursuivre l'intensification de la coopération internationale dans la lutte contre la criminalité transfrontalière.

Depuis 2006, la division Coordination Internationale (IK) est basée à Berlin.



Projets de l' UE



UNITED NATIONS
United Nations Interim
Administration Mission
in Kosovo



Division ST

Répression des atteintes à la sûreté de l'Etat



La division ST a pour mission de lutter contre la **criminalité à motivation politique**. Une infraction est considérée comme relevant de la criminalité à motivation politique quand les circonstances dans lesquelles elle a été commise et/ou les opinions de l'auteur laissent apparaître qu'elle entend influencer les processus décisionnaires démocratiques, atteindre ou contrecarrer des buts politiques ou est dirigée contre la mise en œuvre de décisions politiques. Les délits extrémistes et terroristes constituent dans ce domaine les formes les plus graves de la criminalité à motivation politique. La prévention et la répression de ce genre de crimes a entière priorité dans les tâches du Bundeskriminalamt - notamment face à la menace persistante que représente le terrorisme international tel que nous le connaissons particulièrement depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, du 11 mars 2004 à Madrid, des 07 et 21 juillet 2005 à Londres. Les tentatives d'attentats commises le 31 juillet 2006 contre des trains régionaux à Coblenz et à Dortmund, les arrestations de membres présumés de l'Union du Jihad Islamique (Islamic Jihad Union - IJU) à Medebach-Oberschlehdorn (Rhénanie-du-Nord-Westphalie), le 04.09.07, et la saisie d'énormes quantités d'explosifs qui s'ensuivit, ont montré que cette menace s'est concrétisée au sein même de l'Allemagne.

La division ST traite les domaines suivants:

- Criminalité à motivation politique – gauche et droite - ,
- Criminalité à motivation politique mettant en cause des étrangers,
- espionnage, trafics illégaux de technologie et de marchandises, criminalité nucléaire, biologique et chimique.

La fonction de service central de la division ST – **collecte et exploitation des informations suivies de leur traitement/regroupement pour en dégager une vue d'ensemble de la situation** – est d'une importance décisive pour le travail policier. Ceci permet d'en tirer des renseignements pouvant orienter les enquêtes et sert à la prévention de crimes dans le domaine de la criminalité à motivation politique.

Ces vues d'ensemble de la situation reposent essentiellement sur les renseignements tirés des propres enquêtes de la division ST, complétés par les résultats de l'exploitation des enquêtes d'autres services nationaux et internationaux. Les renseignements ainsi obtenus sont par ailleurs reversés dans des projets d'analyse et d'exploitation d'infractions, se focalisant sur certains types de délits, certaines régions ou structures.

La division ST est compétente pour la **poursuite des infractions terroristes** visées par les articles 129 a par. 1

N°1 et 2 (création d'associations terroristes) et 129 b du code pénal allemand (associations criminelles et terroristes à l'étranger).

Les enquêtes dans les cas d'atteintes motivées par des mobiles politiques contre l'intégrité physique, la vie ou la liberté de membres des organes constitutionnels de la Fédération et de leurs invités officiels relèvent également des compétences originaires du BKA et de la division ST.

Dans les cas de **prises d'otages à l'étranger** et d'autres délits commis dans ce cadre au préjudice de ressortissants allemands, c'est également le BKA qui est chargé initialement de l'enquête.

Afin de mettre l'instrument des enquêtes financières aussi de façon plus accrue au service de la lutte contre le financement des associations terroristes, il a été créé au sein de la division ST une section «**Enquêtes financières**» – le tout premier service en Allemagne dans le domaine de la sécurité de l'État à être exclusivement chargé de cet aspect particulier.

Son objectif : la confiscation de fonds illégaux à l'aide d'enquêtes financières intégrées dans les instructions (contrôle de comptes, autres transferts financiers).

La protection de l'État contre les atteintes à sa sécurité et tout particulièrement la lutte contre le terrorisme sont des missions qui, en raison des formes variées qu'elles peuvent revêtir, sont, sur le plan national autant qu'international, confiées à différentes autorités policières et à des services de renseignements. Une coopération intensive sur la base des lois en vigueur est donc indispensable.

Cette voie est poursuivie conséquemment grâce au nouveau «**Centre commun de lutte anti-terroriste**» (GTAZ) créé en décembre 2004 à Berlin. Le Bundeskriminalamt y est représenté aux côtés de 40 autres services partenaires. Jamais auparavant un si grand nombre d'autorités compétentes dans le cadre de la lutte contre le terrorisme islamiste ou susceptibles de fournir des informations précieuses n'ont été réunies de façon durable en un même lieu pour une lutte globalisée contre ce phénomène.

Outre le Bundeskriminalamt, l'Office fédéral de Protection de la Constitution et le Service fédéral de Renseignements, y sont également représentés les Offices de police criminelle des Länder et les Offices de Protection de la Constitution des Länder, la Police fédérale, l'Office criminel des Douanes, l'Office fédéral des Migrations et des Réfugiés, le Service de contre-espionnage de l'armée et le Procureur fédéral général. L'intégration d'une autorité accusatrice dans un centre de lutte anti-terroriste constitue une première internationale et permet d'intensifier la coopération dans le cadre des poursuites pénales.

Grâce à la présence sur place de représentants de ces autorités, il est possible de focaliser, comprimer et évaluer conjointement les informations dans les meilleurs délais. Ainsi, toutes les sources de renseignements disponibles sont assimilées afin de détecter le plus tôt possible toute menace potentielle. De plus, il y a possi-

L'Office européen de police Europol, le groupe de travail de la police sur le terrorisme (Police Working Group on Terrorism – PWGT) et l'Organisation internationale de Police criminelle, également connue sous le nom d'Interpol, ont fait leurs preuves comme éléments essentiels de la coopération.



bilité de concertation ad hoc pour les mesures opérationnelles. Les responsables visent une proximité et une coopération les plus étroites possible dans le respect du principe de séparation imposé par la loi.

Depuis le 01.01.2007, la division ST participe au Centre Internet Commun (Gemeinsames Internetzentrum-GIZ) sous la direction de l'Office fédéral de Protection de la Constitution (BfV). L'objectif visé est de focaliser les ressources dans le domaine de l'exploitation des données de l'Internet concernant le terrorisme islamiste.

Dans le cadre de la **coopération internationale**, la division ST du Bundeskriminalamt représente les intérêts de la répression des atteintes contre la sûreté de l'État en Allemagne.

Division SO

Grande criminalité et criminalité organisée

La division SO (grande criminalité et criminalité organisée) est spécialisée non seulement dans les domaines de l'investigation et de l'analyse, mais également dans les domaines relevant de sa fonction de service central. Ainsi, sa tâche est centrée sur les champs délictuels de **la criminalité violente et de la grande criminalité, de la criminalité liée aux stupéfiants, de la criminalité économique et financière ainsi que de la criminalité liée aux atteintes aux biens, à la contrefaçon et aux technologies de l'information et de la communication.**

En vertu de ses compétences originaires, la division SO se trouve ainsi chargée de missions policières dans le cadre des poursuites pénales, notamment dans les affaires de trafic international organisé en matière **d'armes, d'explosifs ou de stupéfiants** ainsi qu'en ce qui concerne la criminalité internationale organisée dans le domaine de la fabrication et de la diffusion de **fausse-monnaie**, lorsqu'un éclaircissement des faits s'avère indispensable à l'étranger. La lutte contre la criminalité internationale organisée en matière de blanchiment d'argent sale relève également du domaine de compétence de la division SO.

Par ailleurs, cette division fait office de service central pour la collecte et l'exploitation de tous les messages importants concernant les infractions et leurs auteurs. En sa qualité de Bureau Central National pour Interpol, elle participe aux tâches assumées par d'autres divisions au sein du BKA, notamment en ce qui concerne la collaboration avec des services policiers et judiciaires étrangers et l'entraide policière avec les services étrangers.

L'approche globale de la lutte contre ces formes de criminalité par la division SO trouve sa particularité dans une imbrication étroite de l'investigation et de l'analyse ainsi que dans une coopération dépassant le cadre des autorités et des ressorts compétents pour être menée avec des autorités et des institutions aussi bien dans le pays qu'à l'étranger. Ce réseau regroupant les autorités de sécurité au niveau national et international est sou-



tenu par une collaboration ciblée avec l'économie privée, notamment avec ce qu'il est convenu d'appeler les "Global Players", car c'est spécialement à l'évolution de la criminalité internationale et à ses conséquences qu'il est devenu impossible de répondre de manière adéquate si l'on utilise exclusivement les instruments conventionnels de la prévention et de la répression policière.

Lors d'enquêtes de grande envergure, des fonctionnaires de police criminelle sont assistés dans leurs investigations par des experts couvrant les spécialités les plus diverses au sein du BKA et de services spécialisés des Länder et ils travaillent fréquemment en collaboration avec des services d'enquête et des services centraux d'autres États.

Citons à titre d'exemple concret l'affaire suivante :

Le Bundeskriminalamt a mené une enquête dans la région de Cologne pour soupçon de fabrication et de diffusion de faux billets de dollars américains. C'est la découverte, dans le dispositif d'incinération de déchets à Cologne, de fausses coupures passées au broyeur de papier, qui a été à l'origine de cette enquête. L'un des principaux auteurs a pu être identifié au terme d'une reconstitution minutieuse de petits bouts de papier séparés. Diverses mesures d'investigations effectuées sous couverture ainsi que la coopération étroite avec la Deutsche Bundesbank et le U.S. Secret Service ont abouti au succès de l'enquête : des perquisitions menées dans un atelier d'imprimerie et dans plusieurs dépôts ont permis de saisir des faux billets de 100 dollars américains pour un montant d'environ 16 millions de dollars US. Cela représente, en quantité, la deuxième plus grande saisie de fausse monnaie au monde. Cette saisie a permis d'empêcher que de grandes quantités de faux dollars d'excellente qualité ne soient mises en circulation. En outre, les perquisitions ont conduit à la découverte de matériel adapté à la contrefaçon de billets de banque en euros. Par ailleurs, outre la saisie de cocaïne, d'amphétamines et de plusieurs armes à feu pourvues de munitions, on a découvert également des contrefaçons de vins de première qualité avec des étiquettes imitées.

Les services d'enquête et d'exploitation des données de la division SO sont appuyés dans leur travail par des **services spéciaux** au sein du BKA. Outre le service des enquêtes sous couverture, ces services sont les suivants:

Le service spécialisé dans le **recouvrement d'avoirs criminels comme partie intégrante de la procédure (VIVA)**, qui a pour but d'identifier les biens provenant de commerces illicites et d'instaurer des mesures provisoires de sauvegarde visant à la confiscation ou à la récupération des biens incriminés. Par ce biais, les auteurs se retrouvent privés non seulement de leurs profits illicites, mais également de la possibilité d'investir leurs gains dans de nouveaux projets criminels.

Le service central "Pédopornographie" sert d'interface au sein de la coopération nationale et internationale. C'est dans ce service que sont analysés les médias pédophiles et que sont systématiquement relevées et exploitées les informations sur les fabricants, les diffuseurs et les victimes. L'outil que représente l'Internet prend ici une importance particulière. Ces mesures ont pour objectif l'identification des auteurs ainsi que des victimes des abus sexuels.

Quant à la lutte contre la criminalité liée aux stratégies d'information et de communication, son importance ne cesse de croître également. Le développement fulgurant des technologies suivi de l'augmentation de l'utilisation des réseaux ouverts comme l'Internet pour la commission d'infractions a fait surgir au cours des dernières années une multitude de nouvelles formes de criminalité s'exprimant au moyen de pratiques diverses. Les spécialistes de la division SO rassemblent et analysent tous les messages et toutes les informations s'y rapportant, coordonnent les procédures d'enquête d'autres autorités policières, prêtent leur assistance aux polices des Länder, mais il arrive que, dans des cas spéciaux de criminalité informatique, ils conduisent eux-mêmes des procédures. Le BKA (SO) dispose de compétences originaires en matière d'enquête dans les cas extrêmement graves de sabotage informatique.

Le travail d'enquête effectué dans le domaine de la grande criminalité et de la criminalité organisée est soutenu à un haut niveau technique par le Service central d'enquêtes non ciblées dans les réseaux de données (Zentralstelle für anlassunabhängige Recherchen in Datennetzen - ZaRD). Les collaborateurs de ce service recherchent en permanence et de manière non ciblée les contenus illicites présents dans les domaines publics de réseaux de données, notamment sur Internet ("Cyberpolice"). Ils transmettent les résultats de leurs investigations aux services répressifs compétents de la police et du parquet.

Dans l'éventualité d'une ouverture ultérieure de procédures d'enquête ou de vastes procédures, cette division effectue au préalable des analyses transversales sur plusieurs affaires dans le cadre d'analyses spécifiques, afin d'élaborer de nouvelles approches de lutte contre ces phénomènes.

Pour être efficace, la lutte contre les infractions énoncées non seulement requiert l'utilisation des instruments déjà cités, mais exige aussi fréquemment de la part des différentes autorités et institutions une collaboration intense qui dépasse le cadre de la coopération quotidienne. Il a donc fallu pour cela développer de nouvelles formes de coopération allant du Groupe commun d'investigation financière (Gemeinsame Finanzermittlungsgruppe - GFG) du BKA et de l'Office criminel des



Douanes (ZKA) jusqu'au Service central de renseignements financiers (Financial Intelligence Unit - FIU-Allemagne) pour les déclarations de soupçon de blanchiment en passant par le Groupe commun du BKA et de l'Office criminel des Douanes (ZKA) pour le contrôle des précurseurs chimiques (Grundstoffüberwachungsstelle - GÜS).

Le Groupe commun du BKA et du ZKA pour le contrôle des précurseurs chimiques (Grundstoffüberwachungsstelle - GÜS) surveille la production licite et le commerce légal de produits chimiques qui sont susceptibles d'être utilisés de manière frauduleuse pour la fabrication de stupéfiants.

En outre, le Centre commun de stratégie et d'analyse des migrations illégales (GASiM) a été créé en mai 2006. Il est constitué de représentants du BKA, de la police fédérale et d'autres autorités chargées de la sécurité. Ce Centre commun de stratégie et d'analyse des migrations illégales (GASiM) doit permettre de combattre efficacement l'immigration clandestine et la criminalité qui lui est reliée en matière de trafic de migrants et de délits associés au moyen d'un échange rapide et d'analyses complètes de toutes les informations disponibles. Ce centre a par ailleurs pour objectif de dépister rapidement de nouvelles transformations.

En mettant l'accent sur certains phénomènes dans des domaines délictuels prioritaires, la division SO travaille à une lutte efficace contre la criminalité organisée internationale. Elle est appuyée dans sa tâche par les services spécialisés concernés ainsi que par les analyses transversales intensives effectuées sur plusieurs affaires.



Division SG Protection des hautes personnalités



La protection des membres des organes constitutionnels fédéraux est confiée au Bundeskriminalamt par la loi.

Cette mission, assumée par la division SG implantée à Berlin, comprend aussi bien, d'une part, la **protection rapprochée** du Président de la République, des membres du Parlement fédéral et du Conseil fédéral, de la Cour constitutionnelle fédérale et du Gouvernement fédéral ainsi que – dans des cas particuliers – de leurs invités étrangers, que, d'autre part, la **sécurité intérieure** de leurs locaux de fonction, domiciles et de tous les locaux où ils sont appelés à séjourner.

Cette mission couvre un champ très étendu et comprend, suivant le degré des risques encourus par la personne à protéger, entre autres la protection rapprochée dans des situations précises ou de façon permanente, l'identification et la surveillance de lieux et situations à hauts risques, des missions de reconnaissance des itinéraires ou de reconnaissance aérienne ou

bien encore des services de conseil en matière de protection technique de locaux d'habitation ou de service. L'emploi de moyens techniques modernes tels que véhicules blindés spéciaux, armement qualifié ou moyens spéciaux de communication et d'information est incontournable pour le succès de cette mission.

Pour l'exécution des mesures nécessaires, le groupe de protection des hautes personnalités coopère étroitement avec les autorités de police des Laender, la police fédérale, le service de police et de sécurité du Bundestag ainsi qu'avec les autorités de police à l'étranger.

Par ailleurs, sur requête du Ministère fédéral des Affaires étrangères, le Bundeskriminalamt détache dans les représentations diplomatiques de l'Allemagne à l'étranger des fonctionnaires de police de la Fédération et des Laender. Ils y assurent la **protection des représentants de la République fédérale d'Allemagne considérés comme étant exposés à des risques**. Environ 775 fonctionnaires de police au total ont participé à des mesures de protection de personnes dans 49 représentations diplomatiques allemandes à l'étranger jusqu'à ce jour (octobre 2007).

Division ZD Services centraux de police judiciaire

La division ZD regroupe les services de présence du Bundeskriminalamt, l'identité judiciaire et les unités opérationnelles.

24/24 h, c'est ici qu'affluent les informations et messages en provenance du territoire national et du monde entier, qu'ils sont évalués, qu'ils transitent par les fichiers centraux, sont enrichis d'informations complémentaires et aiguillés vers les personnes et services compétents. Le **centre de veille tactique** de la division, le service de permanence «Kriminaldauerdienst», est dans beaucoup de cas le premier correspondant auquel s'adressent les services de police de la Fédération, des Laender et de l'étranger ou les douanes ou toutes autres agences de sécurité. C'est ici que, aussi hors des horaires normaux de travail, les premières mesures sont prises, des forces sont alarmées en vue d'intervention ou d'autres services de sécurité informés de faits importants.

Les demandes de recherches pour le **Système d'information Schengen (SIS)**, le réseau européen des fichiers de personnes et objets recherchés, et de recherches internationales par l'intermédiaire d'Interpol sont diffusées par la division ZD à tous les services de police en Allemagne et dans d'autres pays. L'entraide judiciaire internationale est également confiée à cette unité.

Car d'une part, le Bundeskriminalamt est, en tant qu'«Interpol Wiesbaden», le **Bureau central national pour l'Organisation internationale de police criminelle (O.I.P.C.)**, connue mondialement sous le nom d'Interpol. D'autre part, c'est aussi ici qu'est implanté le bureau «SIRENE» Allemagne (**Supplementary Information REquest at the National Entry**) qui assiste le „Système d'information Schengen“ (SIS) contenant les recherches dans l'espace européen.

Les services Interpol communiquent entre eux en quatre langues. L'efficacité du service de traduction et d'interprétariat du BKA garantit une communication sans accroc dans un réseau mondial d'information. L'**identité judiciaire**, c'est à dire l'identification de malfaiteurs et de victimes, fait aussi partie des attributions de la division ZD. Les **fichiers personnalisés** gérés par la division ZD sont un appui pour cette tâche. Au cœur de ces archives est placé le fichier des nombreux **dossiers criminels des personnes** fichées par la police, complété par la photothèque centrale. C'est aussi ici que sont conservés les **signalements de personnes**. Le **fichier électronique d'identification d'empreintes AFIS** contient les empreintes digitales de 3,27 millions de personnes et les empreintes palmaires d'environ 1,1 million de personnes. Même si seulement des fragments d'empreintes digitales ou d'empreintes palmaires ont été recueillis sur une scène de crime, AFIS conduira souvent les criminalistes jusqu'aux malfaiteurs.

Le **fichier d'analyses ADN du BKA**, également géré par ZD, s'est révélé l'une des techniques d'identification les plus efficaces, et ce, même des années après la commission d'un crime, et il complète de façon idéale le système AFIS. Ces fichiers contribuent non seulement à confondre les suspects, mais aussi à disculper les innocents et à protéger les citoyens contre les récidives.

Depuis le début de l'année 2006, les identifications de personnes sur la base d'empreintes digitales peuvent être effectuées également depuis la voiture de patrouille grâce au système de vérifications Fast-ID. Le système de vérifications Fast-ID recèle un scanner mobile d'empreinte digitale isolée, grâce auquel deux empreintes digitales, voire plusieurs, peuvent être relevées et recherchées dans l'intégralité du système automatisé d'identification des empreintes digitales (AFIS). La réponse est obtenue dans l'espace de 3 à 5 minutes en cas de réponse positive, et dans l'espace de 1 à 3 minutes en cas de réponse négative. À ce jour, les Laender Bade-Wurtemberg, Bavière, Brême, Hambourg, Hesse, Basse-Saxe, Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Rhénanie-Palatinat ainsi que la police fédérale disposent du système de vérifications Fast-ID.

Le contrat de Prüm a été conclu en mai 2005 entre les pays suivants : Autriche, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, France, Espagne et Allemagne. Il a pour objectif l'amélioration des poursuites pénales. Ce contrat permet, entre autres possibilités, de rechercher dans le fichier de données des États membres des empreintes digitales, des empreintes génétiques et des données tirées du registre des véhicules.

Depuis le début du mois de juin 2007, l'Allemagne et l'Autriche l'ont mis en application pour les recherches d'empreintes digitales et de traces.

Le public suit également avec un grand intérêt le travail de la "Commission d'identification des victimes de catastrophes" (IDKO), dont l'action est reconnue dans le monde entier. Depuis les années 70, elle intervient lors de catastrophes aériennes ou d'autres désastres tels que le tsunami en Asie du Sud-Est, pour offrir son assistance dans l'identification des victimes. À partir d'un pool de plus de 130 experts du BKA et de 45 collaborateurs externes (médecins légistes, personnel spécialisé en psychosociologie), il est possible, en cas d'intervention, de constituer cette commission et de la dépêcher dans les plus brefs délais sur les lieux de la catastrophe sous réserve de l'accord de l'État concerné ou sur demande de l'autorité nationale compétente.

La division ZD dispose en outre d'un **système interactif de réalisation de portraits-robots** qui permet, à l'aide de témoignages, de fournir des renseignements importants concernant des suspects. La division ZD regroupe en son sein aussi les **services opérationnels** du Bundeskriminalamt. Les experts de ces services assistent les services enquêteurs et unités de recherches du Bundeskriminalamt et aussi d'autres autorités de la Fédération ou des Laender, et même parfois des autorités étrangères.

Un de ces services opérationnels est l'**unité mobile d'intervention (MEK)**, à qui il est fait appel pour des mesures sous couverture telles que filatures ou parfois pour des arrestations. Autre unité importante, le **groupe hautement qualifié de travail sur scène de**

crime est spécialisé dans le travail général d'investigation sur scène de crime ainsi que dans les crimes à l'explosif ou incendiaires et la neutralisation d'engins explosifs et incendiaires artisanaux. Le groupe se déplace sur les lieux de crimes graves tels qu'attentats terroristes pour faire le constat objectif de la scène du crime. Il s'appuie pour cela sur les méthodes les plus modernes de recueil de traces.

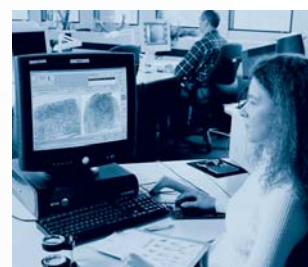
Depuis le 01.08.2003, la Fédération apporte son soutien aux Laender dans les situations de menaces spécifiques grâce au **Groupe d'appui fédéral centralisé pour la riposte aux menaces nucléaires graves (Unterstützungsgruppe des Bundes für gravierende Fälle der nuklearspezifischen Gefahrenabwehr - ZUB)**. Le Bundeskriminalamt est chargé de la direction et de la gestion de ce Groupe d'appui fédéral (ZUB), qui est constitué de forces spéciales de l'Office fédéral de la radioprotection, de la police fédérale et du Bundeskriminalamt. En ce qui concerne les fonctions de conseil et de soutien d'enquête au niveau policier dans les situations de menaces à caractère nucléaire, radiologique, biologique ou chimique, le Bundeskriminalamt dispose d'un domaine spécifique intitulé "**assistance-ABC**" ("**ABC-Unterstützung**").

Dans des cas d'enlèvements, prises d'otages ou de chantages spectaculaires au préjudice de ressortissants allemands ou d'installations ou institutions allemandes à l'étranger, on fait appel aux **experts du groupe de conseillers et de négociateurs**. Ils assistent et conseillent le chef des opérations, mais aussi d'autres autorités, institutions externes ou entreprises, quant aux possibilités tactiques, organisationnelles et techniques de l'affaire. Ils développent également des stratégies anticipantes d'action et de conseil et réalisent des analyses des risques encourus par des personnes, entreprises et institutions.

La division ZD héberge en outre le **Centre de services - recherches** (recherches à l'aide du public, questions fondamentales en matières de recherches, coordination de mesures de recherches). C'est ici que sont effectuées les mesures de recherches internationales de personnes en vue d'extradition et en cas de détournement d'enfant, que sont réglées les questions fondamentales d'ordre général en matière de recherches, et que sont coordonnées les recherches à l'aide du public.

Pour les recherches ciblées, particulièrement intensives se concentrant sur certains individus recherchés en vue d'arrestation, le BKA fait appel à ses spécialistes de la « **Zielfahndung** ».

Dans le cadre de ses propres enquêtes, le BKA développe et met en œuvre des mesures pour une **protection complète et efficace de témoins**, de leurs familles et proches. Ceci écarte les influences physiques et psychiques néfastes sur les personnes intéressées, afin de conserver leur capacité et disposition à témoigner.



Division KI Institut de criminalistique et de criminologie (Kriminalistisches Institut)

Le succès de l'action policière est tributaire de l'efficacité de ses méthodes et modes de travail. Ceux-ci doivent être vérifiés en permanence de manière à établir s'ils répondent encore aux exigences actuelles de la lutte contre la criminalité. L'Institut de criminalistique et de criminologie (Kriminalistische Institut ; KI) est le **premier organisme de recherche et de conseil** de la police allemande. Il soutient les services de police de la Fédération et des Länder dans leur lutte contre la criminalité, en leur fournissant des prestations de service dans les domaines suivants :

- recherche criminologique et criminalistique;
- technologies;
- formation initiale et continue.

L'Institut de criminalistique et de criminologie jette des ponts entre la recherche et les applications innovatrices dans le domaine policier ; il crée ainsi de nouvelles dimensions pour une lutte efficace contre la criminalité.

Sa mission consiste, en coopération étroite avec les praticiens de la police, à mettre en évidence les faiblesses susceptibles d'exister dans tous les domaines de répression policière de la criminalité, à élaborer des propositions d'amélioration et de nouveaux concepts et à participer à leur mise en pratique.

Il conseille et assiste ainsi les services de police dans la mise en place de **nouvelles méthodes de travail de police judiciaire**. Dans certains cas, cette assistance peut aller du conseil opérationnel utilisant des procédures d'analyse ponctuelle, au profilage de malfaiteurs non identifiés.

La **cellule de recherche sur le terrorisme/l'extrémisme (Forschungsstelle Terrorismus / Extremismus; FTE)** nouvellement créée, constitue un pilier important. Elle collabore étroitement avec les services spécialisés du BKA et tisse des liens nationaux et internationaux avec des organismes de recherche comparables. Les projets actuels portent par exemple sur l'étude de la biographie d'extrémistes violents ou sur des analyses du potentiel intégriste en Allemagne.

Le travail de réflexion sur l'histoire de la police sous le régime nazi appartient lui aussi à l'éventail des tâches qui incombent à la division KI du BKA.

La **recherche criminologique et criminalistique** se concentre par ailleurs sur les domaines-clés et phénomènes suivants: la criminalité organisée, l'aide à l'im-

migration clandestine et la traite des êtres humains ainsi que la criminalité économique. Les résultats de ces études sont publiés notamment dans les séries de publication (Buchreihen) du BKA, qui sont recherchables via la bibliographie proposée sur la page d'accueil du site web du BKA.

La division KI dispose également d'**experts de conseil juridique et plus particulièrement de conseil en matière de politique législative**. Ceux-ci s'occupent principalement des questions de droit qui sont soulevées en relation avec l'action policière et dont la résolution est essentielle aux missions de police judiciaire. En cas de détection de points faibles de lois existantes ou de projets de loi, il est possible de garantir, en faisant

part des expériences policières correspondantes dites "faits de droit", que les intérêts en matière de police judiciaire soient intégrés dans les réflexions législatives.

Les mesures de **prévention de la criminalité** sont présentées entre autres dans le "**pool d'informations sur la lutte contre la criminalité et sur le travail relatif à la sécurité de la circulation**" ("**Infopool Kriminalitätsbekämpfung und Verkehrssicherheit**") (un recueil de projets solides de prévention aussi bien nationaux qu'étrangers). **La date de mise en service et, partant, de l'alimentation de la nouvelle banque de données, reste encore à fixer.**

La **statistique criminelle policière (PKS)**, publiée annuellement, fait apparaître toutes les infractions connues de la police. Tous deux sont publiés sur la page d'accueil du site web du BKA.

La sous-division "**technologies**" (**Technologien**) analyse et évalue les développements techniques actuels et émergents, en tenant compte non seulement des impératifs policiers, mais aussi des renseignements émanant du domaine scientifique.

Elle expérimente des méthodes et des outils, participe à la conception du champ de la politique criminelle orienté vers la technique et, en tant que prestataire d'un large éventail de services, elle fournit un soutien à la réalisation des enquêtes. En utilisant ses savoir-faire policier et scientifique réunis, elle élabore des recommandations stratégiques et initie ses propres projets de développement et de recherche orientés vers les besoins des services de police. Le but est de repérer de manière précoce les potentiels d'abus des nouvelles technologies de la part des malfaiteurs et de vérifier les possibilités d'intervention pour le travail policier.





Le centre de services techniques en matière de technologies de l'information et de la communication (Technisches Servicezentrum Informations- und Kommunikationstechnologie; TeSIT) a été créé spécialement pour soutenir la réalisation d'enquêtes de haut niveau technique.

D'autres tâches prioritaires sont, outre la lutte contre la criminalité Internet, la protection d'infrastructures sensibles, le développement appliqué de procédés biométriques en vue de leur mise en pratique, mais aussi l'examen de police technique de supports de données ou le développement et l'expérimentation de nouvelles technologies d'intervention.

Par ailleurs, le centre de formation de la division KI propose aux fonctionnaires de police de la Fédération et des Länder un vaste programme de stages de formation initiale et continue qui s'appuie sur les méthodes les plus récentes de développement personnel professionnel, de recherche criminalistique/criminologique et de gestion du savoir. L'éventail va de la formation d'experts de police technique et de dactyloscopie à des actions de perfectionnement dans des domaines scientifiques et techniques variés, en passant par des cours de langues étrangères ; des cours de sport, d'entraînement aux armes et au tir complètent le programme.



Le BKA forme lui-même ses cadres de la catégorie moyenne supérieure (gehobener Dienst) (actuellement une quarantaine de criminalistes par année); cette formation s'effectue au sein de la Division "Police judiciaire" (Kriminalpolizei) de la Faculté de sécurité intérieure (Fachbereich Öffentliche Sicherheit) de l'École supérieure fédérale d'administration publique (Fachhochschule des Bundes für öffentliche Verwaltung - FH Bund).

En outre, le BKA offre régulièrement, depuis 1982, des places de formation professionnelle dans divers métiers de formation reconnus officiellement.

La bibliothèque du Bundeskriminalamt, placée sous la responsabilité de l'Institut de criminalistique et de criminologie, est ouverte à tous les services de police et organismes scientifiques intéressés et propose une offre importante et diversifiée.



Division KT Institut de police technique et scientifique



L'élucidation de crimes et l'administration de la preuve se voient facilitées de façon significative – ou même dans beaucoup de cas sont uniquement possibles – grâce aux renseignements que fournissent les sciences naturelles et la technologie. Par des **recherches menées avec succès** et à l'aide d'un appareillage et de méthodes scientifiques modernes, il est possible de déceler et exploiter des traces pouvant s'avérer, en tant que preuves matérielles objectives, plus fiables que des témoignages ou aveux. La division "Institut de police technique et scientifique" du BKA dispose de tout l'équipement technique et scientifique nécessaire pour être en mesure d'établir et de soutenir en justice des expertises sollicitées par la police, un parquet ou un tribunal.

La recherche occupe une grande place dans le travail de l'Institut, qu'il s'agisse d'améliorer les méthodes, de renforcer la valeur probante ou de trouver des ripostes innovatrices à des défis criminalistiques indéfiniment relancés. Le BKA remplit ainsi ses fonctions de service central et coordinateur. Il coopère étroitement avec les offices de police criminelle des Länder et des instituts de police technique et scientifique à l'étranger. Au niveau européen, la coopération dans le cadre du réseau européen des instituts de police technique et scientifique (ENFSI) créé en 1993 s'est avérée particulièrement précieuse. Le réseau ENFSI englobe la cinquantaine des principaux instituts de police technique et scientifique européens.

La fonction centrale du BKA se reflète par ailleurs dans **les collections de référence et systèmes experts** principalement matériels. Les exemples comme la collection de munitions provenant de délits, le système d'information documents officiels (ISU) ou la base de données européenne des peintures automobiles "European Collection of Automotive Paints" (EUCAP) démontrent de façon représentative l'efficacité de la police technique et scientifique. Ainsi, de grandes quantités d'informations analytiques et du domaine de la science des matériaux s'associent à une longue expérience pour pouvoir répondre avec plus de rapidité et précision à des questions d'ordre criminalistique.

Le système ISU permet de regrouper dans un système de bases de données interconnectées les collections concernant toutes sortes de documents officiels tenues par différentes autorités chargées des poursuites pénales. À l'aide de ce système, il est possible de mettre en mémoire et d'analyser toutes pièces, authentiques et fausses, en rapport avec des documents officiels (papiers d'identité, permis de conduire, cachets etc.). EUCAP sert à identifier à l'aide d'éclats de peinture relevés sur les lieux d'accidents de la route avec délit de fuite les marques, modèles et millésimes des véhicules entrant en ligne de compte. Les véhicules susceptibles d'avoir été impliqués dans un accident peuvent être

contrôlés au moyen d'analyses comparatives des peintures. Un réseau englobant les polices techniques et scientifiques européennes, US-américaine, canadienne et japonaise permet un échange international d'informations. En rendant accessibles leurs résultats d'analyses de matériaux de revêtement, les scientifiques et techniciens du monde entier participant au réseau contribuent à l'élargissement et à la mise à jour constante de cette collection.

La **collection de munitions**, comprenant actuellement quelque 5.000 douilles et 5.000 projectiles, sert à la recherche de liens entre différents délits et à l'identification d'armes ayant servi pour des crimes. Lorsque des munitions tirées sont saisies, la question est de savoir si la même arme a déjà servi à commettre d'autres délits auparavant, et l'on recherche donc des singularités sur les munitions à analyser, en quelque sorte "l'empreinte digitale" de l'arme. À partir d'armes saisies, on obtient des munitions de référence que l'on peut comparer avec la collection.

Dans les **20 sections au total**, dont la plupart sont spécialisées chacune sur un type déterminé de traces tel qu'armes et munitions, faux documents, liquides corporels comme sang et salive, traces d'effraction ou ma-



ériaux tels que stupéfiants ou explosifs, **environ 10.000 demandes** sont satisfaites chaque année et les expertises en résultant sont soutenues en justice si nécessaire. La majeure partie des demandes peut être réglée à l'aide de recherches comparatives dans les collections de référence (surtout dans le domaine de l'identification d'armes à feu). 10% environ des demandes nécessitent des expertises transdisciplinaires impliquant la mise en œuvre de moyens importants et parfois même particulièrement complexes dans les sec-



La **multiplicité scientifique** de l'Institut de police technique et scientifique est inégalée. Environ 300 experts représentant plus de 60 professions pratiquent une coopération transdisciplinaire sous le même toit, de l'armurier à la linguiste, du chimioteknikien et biologiste à la mathématicienne.

tions de l'Institut de police technique et scientifique. Dans des cas particuliers, des expertises sont également réalisées pour des services de police et tribunaux de pays étrangers du monde entier.

Grâce à l'expérience des experts de police technique et scientifique, les domaines de l'accompagnement d'enquêtes et de la prévention ont également pris une place fixe au sein de l'Institut de police technique et scientifique, comme par exemple le **conseil** en matière de sécurité anti-falsification de documents d'identité. Les spécialistes de la police technique et scientifique sont devenus des partenaires de choix pour le développement et le perfectionnement de documents de voyage internationaux et de systèmes d'accès, qui s'appuieront à l'avenir de manière accrue sur les caractéristiques biométriques.

Les collaborateurs et collaboratrices de l'institut de police technique et scientifique forment par ailleurs des membres de services de police nationale ou étrangère et instruisent des enquêteurs dans le cadre de stages spécialisés. De même, l'aide à la formation et à l'équipement d'autorités étrangères de poursuites pénales a une longue tradition. La demande a nettement augmenté ces dernières années, de sorte que des membres de l'institut sont de plus en plus fréquemment en mission à titre de conseillers.



Division IT Technologie de l'information

Il y a longtemps que les possibilités et les répercussions de la technologie de l'information affectent tous les domaines de la vie et du travail, et le travail quotidien policier ne fait pas exception à la règle.

Pour la police tout particulièrement, une condition essentielle pour être en mesure d'agir avec efficacité et succès est de pouvoir s'appuyer sur une gestion de l'**information moderne et adaptée aux besoins**.

Les tâches typiques de la police criminelle telles que le recueil, le rassemblement et l'analyse d'informations, ne seraient plus non plus réalisables de façon efficace aujourd'hui sans l'aide de la technologie de l'information.

L'importance du traitement de l'information pour le travail quotidien policier et administratif ne cessera de croître pour finir par devenir le facteur décisif du succès. Le Bundeskriminalamt a pris conscience de ce développement très tôt.

Sa division IT a pour mission de créer à l'aide de technologies à la pointe du progrès les conditions-cadres nécessaires et de garantir 24/24 h la disponibilité de toutes les installations informatiques.

La spirale de l'innovation, la compatibilité requise dans certains domaines entre les systèmes informatiques d'institutions nationales et organisations policières internationales les plus diverses telles qu'Interpol, Euro-pol ou Schengen, sont autant de défis que le personnel hautement qualifié de la division IT est bien préparé à affronter aujourd'hui.

Mais le BKA n'est pas uniquement le **fournisseur central de systèmes et services informatiques au niveau interne**, il assume également cette tâche pour l'ensemble de la police de la Fédération et des Länder en Allemagne.

Ainsi, la division IT exploite entre autres le **système électronique central d'informations et de recherches de la police allemande INPOL**, le système régional de soutien pour les analyses et les enquêtes b-case ainsi que le système de traitement des dossiers VBS. Avec une interface utilisateur à maniement simple, la possibilité de mémoriser des photos et l'option de représenter les entrelacements relationnels entre des personnes et objets, ces systèmes modernes répondent aux exigences actuelles des utilisateurs pour renforcer encore l'efficacité de la lutte contre la criminalité.

Division ZV Tâches centrales et administratives

La division « Tâches centrales et administratives » (ZV) garantit et forme sur les trois sites de Wiesbaden, Berlin et Meckenheim, le **cadre en matière de personnel et du point de vue organisationnel et matériel** permettant au Bundeskriminalamt de remplir sa mission.

Pour permettre un travail s'étant fixé comme objectifs la serviabilité, la performance et la transparence, les compétences et tâches de la division ZV sont réparties de la façon suivante:

- Evolution, gestion, recrutement, déploiement, assistance du personnel
- Questions d'ordre général concernant le personnel
- Bureau juridique
- Organisation interne, gestion des postes
- Budget, acquisitions, gestion des ressources
- Gestion des locaux, constructions, bâtiments et sites, service central de logistique pour les conférences
- Services internes
- Services en matière de télécommunications
- Questions en matière de droit des jeux et de droit des armes selon l'article 40 paragraphe 4 de la loi relative aux armes
- Evaluation du rapport coûts/efficacité et
- Sécurité (du personnel et du matériel)



CHRONIQUE DU BKA

Les présidents du BKA

1951	Dr. Max Hagemann	1981	Dr. Heinrich Boge
1952	Dr. Hanns Jess	1990	Prof. Hans-Ludwig Zachert
1955	Reinhard Dullien	1996	Dr. Klaus Ulrich Kersten
1965	Paul Dickopf	2004	Jörg Ziercke
1971	Dr. Horst Herold		

1 ^{er} janvier 1946	Création d'un office de police criminelle pour la zone britannique ("Kriminalpolizeiamt für die Britische Zone") à Hambourg.	avril 1983	Le premier officier de liaison entre en fonction auprès de la représentation diplomatique de la République fédérale d'Allemagne à Bangkok (Thaïlande).
23 mai 1949	Proclamation de la Loi fondamentale (Grundgesetz) de la République fédérale d'Allemagne. Les articles 73 N° 10 et 87 paragraphe 1 fournissent la base pour la création d'un office fédéral de police criminelle.	1 ^{er} janvier 1986	Mise en place d'une propre division de répression de la criminalité liée aux stupéfiants.
15 mars 1951	Entrée en vigueur de la Loi portant création d'un office fédéral de police criminelle ("Gesetz über die Einrichtung eines Bundeskriminalpolizei-amtes" BKAG).	juillet 1988	Emménagement au site II à Wiesbaden-Biebrich.
avril/mai 1951	Le gouvernement fédéral désigne Wiesbaden comme siège du BKA. Formation de la division de protection des hautes personnalités (SG) à Bonn.	décembre 1991	Mise en place d'une antenne de la division SG (protection des hautes personnalités) à Berlin.
31 octobre 1951	Le BKA reprend l'office de police criminelle pour la zone britannique à Hambourg. En tant "qu'antenne de Hambourg", l'office forme l'assise du BKA.	09 décembre 1993	Le système automatisé d'identification des empreintes digitales AFIS est opérationnel à tous les niveaux.
mai 1952	L'institut de police technique et scientifique (KT) est la première division à être transférée de Hambourg à Wiesbaden.	septembre 1994	Emménagement au site III à Wiesbaden, l'ancienne caserne US-américaine "Camp Lindsey".
09 juin 1952	Adhésion de la République fédérale d'Allemagne à l'Organisation internationale de police criminelle (O.I.P.C.-Interpol). Le BKA est désigné comme Bureau central national.	26 mars 1995	Le SIS (Système d'information Schengen) entre en vigueur avec la Convention d'application des accords de Schengen. Un bureau SIRENE (Supplementary Information REquest at the National Entry) est mis en place au BKA pour le traitement des signalements.
1 ^{er} janvier 1953	Introduction d'une statistique criminelle policière uniformisée suite à une décision du groupe de travail commun des Länder et de la Fédération sur les questions policières "AG Kripo".	1 ^{er} août 1997	La nouvelle Loi sur le BKA entre en vigueur.
22 juillet 1971	Réforme des carrières de la police judiciaire de la Fédération: il n'existe plus que deux catégories de carrières, catégorie moyenne supérieure et catégorie supérieure.	17 avril 1998	Mise en place d'un fichier d'analyses ADN.
10 janvier 1972	Formation de la division DV "traitement des données".	septembre 1999	La plus grande partie de la division SG est transférée à Berlin-Treptow.
13 novembre 1972	Mise en service du système policier de recherches INPOL.	08 mars 2001	Le BKA commémore ses 50 ans d'existence.
28 juin 1973	Refonte de la loi sur le BKA avec vaste élargissement des compétences.	16 août 2003	Mise en service du nouveau système d'information et de recherches de la police "INPOL-neu".
07 mai 1975	Création de la division TE "Répression du terrorisme" à Bonn-Bad Godesberg.	30 août 2004	Début de la construction d'un nouveau bâtiment pour l'Institut de police technique et scientifique (KT) à Wiesbaden
1 ^{er} octobre 1979	Début des cours à l'Ecole supérieure d'administration publique de la Fédération ("Fachhochschule des Bundes für öffentliche Verwaltung")	14 décembre 2004	Mise en place du "Centre commun de lutte anti-terroriste" (GTAZ) à Berlin.
octobre 1981	L'antenne de Bonn prend possession avec les divisions SG (Protection des hautes personnalités), ST (Sûreté de l'Etat) et TD (Services techniques) des nouveaux bâtiments à Meckenheim-Merl.	1 ^{er} janvier 2005	Mise en place de la division "Coordination internationale" (IK).
		30 mars 2007	Mise en service opérationnel du fichier anti-terrorisme



www.bka.de



Bundeskriminalamt



**Service des relations
publiques**

65173 Wiesbaden
+49 (0)611-5516111
info@bka.de
www.bka.de

BKA